

# Les Timbres à Date Type 18 de France

Dr. Wolfgang Martin, Amicale Philatélique d'Annecy

## 1. Les timbres à date en France.

La datation postale permet de contrôler le temps de parcours des plis. Elle sert bien à montrer la fiabilité et l'efficacité d'un service payant au public et aux utilisateurs. Mais il fallut attendre les années vingt du 19<sup>e</sup> siècle pour voir une généralisation d'une datation postale. Par exemple, dans les Etats Sardes, auxquels appartenaient la Savoie et le comté de Nice, la Poste Sarde introduisit des timbres à date linéaires (mois et quantième) par il regolamento servizio delle poste (art. 42) du 12 août 1818. Leur emploi régulier à Annecy, par exemple, est connu à partir de 1820.



(au verso)



Marque M3 d' « Anneci » avec **timbre à date Sarde « NOV 15 »** sur lettre simple pour Paris du 15 nov. 1825 taxée « 15 » (15 décimes dont 3 décimes port étranger et 12 décimes port pour Pont-de-Beauvoisin à Paris, tarif français de 1806/10) et arrivée le 21 (**timbre à date essai de Paris** au verso).



Le « dateur A »

A cette époque, la Poste française ne fait que des essais d'une datation à Paris et dans quelques villes. La généralisation de la datation postale en France ne démarre qu'en 1826. Par la circulaire n° 55 du 15 décembre 1825 sur « *Timbres d'arrivée et instructions sur l'emploi de ces timbres* », l'Administration créa un timbre à date unique pour tous les bureaux de direction et une partie des bureaux de distributions. Ce timbre dit « **dateur A** » est un timbre à simple cercle (Ø 22mm) avec une date sur trois lignes (jour, mois en lettres, année en quatre chiffres). A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1826, tous ces bureaux ont l'obligation d'apposer le dateur A au verso des plis qui leur parviennent.

Enfin, dans la circulaire n° 125 du 3 janvier 1828 intitulé « *timbre indicateur du jour de départ des lettres* », l'Administration ordonne la frappe du dateur A au recto, en départ, à côté du timbre du bureau (alors la marque linéaire de départ) à partir du 1<sup>er</sup> février 1828. C'est la naissance de la datation postale généralisée et uniforme en France.

Mais la double opération de frapper la marque du bureau et le dateur A alourdit le travail des postiers. Alors, pourquoi ne pas créer un timbre à date incluant le nom du bureau et l'indicateur du département ? Ce fut la naissance des timbres à date type 11, 12 et 13 dont les premiers apparaissent en deuxième moitié de décembre 1829, et d'une manière générale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1830 dans toute la France.

Une datation précisant le jour fut considérée suffisante jusque 1868. Mais maintenant, le dynamisme des affaires et la rapidité des transports par les chemins de fer imposèrent une datation plus précise encore. La Poste répondit par l'indication de la levée dans les timbres à date. Ce sont le T16 et le T17 qui remplacent le T15 déjà en service depuis 1838. Le T16 est un timbre à simple cercle, et le T17 à double cercle, et les deux types portent l'indication de la levée en haut à gauche du bloc dateur.



T16 de St<sup>e</sup> Maure-de-Touraine, 36 (Indre et Loire)



T17 de Duingt, 89 (Haute Savoie)

Il est important de rappeler que l'identification des types des timbres à date français par un numéro d'ordre fut proposée par Langlois et Gilbert en 1937 dans leur ouvrage sur les marques postales d'Alsace et de Lorraine. Cette typologie s'est établie comme convention et a été retenue pour les types 11 à 17 ainsi que 22 à 24. Mais, les travaux de Langlois et Gilbert ne couvrent que la période où ces deux provinces étaient françaises qui se termine en 1871 avec la perte de deux provinces. Il n'existe donc plus de désignation conventionnelle pour les années qui suivent, c'est pourquoi j'utilise dans cette étude sur le timbre qui suit les T16 et T17, les appellations T17bis et T18.

## 2. Le timbre à date T17bis.

En juillet 1875, le timbre à date T17 est modifié : L'indicatif numérique du département est remplacé par le nom de celui-ci. Cette modification a été suggérée par la Société géographique qui voyait en cela un avantage pour l'instruction du public. Le nom du département peut être abrégé ou pas. Par exemple, pour les bureaux de Haute Savoie, on trouve l'écriture soit « Haute Savoie » soit « H<sup>te</sup> Savoie ».

Ce timbre à date est nommé soit T17bis soit T18. Domenech et Pothion sont parmi les auteurs qui l'appellent T17bis, et Mathieu ainsi que le site [marcophilie.org](http://marcophilie.org) (<http://marcophilie.org>) parmi ceux qu'ils le nomment T18.

Pothion explique son choix T17bis : « *Tout simplement parce que la numérotation de Langlois et Gilbert ne prévoit pas ce type de cachet, non plus les suivants, le catalogue d'Alsace-Lorraine s'arrêtant en 1871...* ». D'accord, mais à mon avis, il y a une autre raison : en dehors du remplacement de l'indicatif numérique du département par le nom de celui-ci, les deux types T17 et T17bis sont identiques : même diamètre, même distance entre les deux cercles, et même format et taille de l'écriture du nom de la ville du bureau.

C'est pourquoi je préfère appeler ce timbre à date T17bis.

### 3. Le timbre à date T18.

A partir de 1877, un autre timbre à date similaire au T17bis apparaît. Il est probablement fourni par un autre fabricant que celui du T17bis. Je l'appelle T18. Pour connaître les différences entre le T17bis et le T18, prenons les timbres à date d'Annecy (Haute Savoie) et d'Azay-le-Rideau (Indre et Loire) comme exemples :

- Annecy : timbre à date **T17bis** (Ø 24 mm, distance de 4,5 mm entre les deux cercles, écriture « ANNECY » 11,5 mm) ; timbre à date **T18** (Ø 23 mm, distance de 4 mm entre les deux cercles, écriture « ANNECY » plus étroite - 10 mm).
- Azay-le-Rideau, timbre à date **T17bis** (Ø 23,5 mm, distance de 4,5 mm entre les deux cercles, écriture « AZAY-LE-RIDEAU » 16 mm) ; timbre à date **T18** (Ø 22 mm, distance de 4 mm entre les deux cercles, écriture « AZAY-LE-RIDEAU » 15,5 mm).



T17bis d'Annecy

T18a d'Annecy

T17bis d'Azay-  
le-Rideau

T18a d'Azay-  
le-Rideau

« Haute-Savoie »

« Indre et Loire »

« Indre et L. »

Les deux critères décisifs pour différencier entre un T17bis et un T18 sont les suivants :

- a) La distance entre les deux cercles : T17bis 4,5 mm ; T18 4 mm.
- b) L'écriture du nom de la ville : T17bis plus large, centrée entre les deux cercles ; T18 plus étroite, décalée vers le cercle intérieur. C'est bien une conséquence de la différence de distance entre les deux cercles.

En outre, le diamètre du T17bis d'un bureau est en règle générale plus grand que celui du T18 du même bureau.

**Les sous-types du T18.** Il y a 3 sous-types du T18 qui se distinguent par les caractères du bloc-dateur : bloc-dateur en caractères romains (T18a), mixtes (T18b) et bâtons (T18c).



T18b de Faverges

T18c de Faverges

T18b de Restigné

T18c de Restigné

« Haute-Savoie »

« Indre-et-Loire »

Dans le bloc dateur à caractères mixtes, le nom du mois est en caractères romains et italiques, le millésime en caractères bâtons, et le jour du mois ainsi que le numéro de la levée sont soit en caractères romains soit en caractères bâtons.

### 3. Chronologie des sous-types des timbres à date T18 et A1

Pour comprendre la chronologie de l'usage du T18, il est très utile de discuter le timbre A1 qui en règle générale remplace le T18. Mais pas de règle sans exceptions.

**Le timbre A1** (selon la classification de Lautier ; T84 dans une classification plus ancienne) est un timbre à double cercle dont le cercle central est en pointillés. Son diamètre est plus grand que celui du T18. Il apparaît en 1884, mais il n'est introduit que peu à peu. Dans des petits bureaux de recette comme à Saint-André-de-Rumilly en Haute Savoie ou à Restigné en Indre et Loire, le T18 est le timbre à date principal même en 1906. Cette date est remarquable, parce que le A1 (bloc dateur en caractères romains ou mixtes), devenu un A2 (bloc dateur en caractères bâtons) fin les années 1880 et finalement un A3 (bloc dateur en chiffres) vers 1901, est généralement remplacé par le A4 (timbre à date à un cercle) déjà en 1904.



Utilisation tardive d'un T18b en 1906.

Pour résumer, de nombreux petits bureaux de recette ont continué à employer le T18 jusqu'à l'introduction du A4 et des timbres à date type A1, A2 ou A3 n'ont jamais été utilisés.

Même dans les bureaux où le A1 fut introduit, le T18 ne disparaît pas toujours, mais est utilisé comme timbre à date de réserve. On continua à engager le T18 surtout pour manipuler des lettres recommandées ou chargées.



Lettre « CHARGE » (timbre noir) d'Annecy pour St. Etienne affranchie par l'émission Sage (5x n° 90Bb - type II D, 15c ; 2x n°75Bb - type II B, 5c), oblitérée et marquée par le **T18b** (caractères mixtes), 8<sup>e</sup> levée du 23 juin 1888. Le port de 85c se compose de 30c port pour le 2° échelon, 25c droit fixe de chargement et 30c droit proportionnel - 10c par 100 F, tarif du 16 janvier 1879.

A Annecy, l'utilisation du type A1 est connue à partir de février 1886. Donc, il y a eu une utilisation parallèle du T18 et A1 connue jusque janvier 1891.

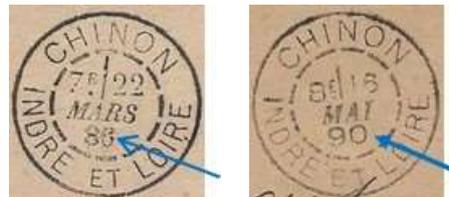
**Du T18a au T18b et T18c.** La création du A1 en 1884 n'est qu'un élément d'un changement plus important : Le bureau central du matériel décida de changer radicalement tous les timbres à date y compris ceux des ambulants, courriers-convoyeurs et des gares : Le diamètre passe de 20-23 mm à 24-25 mm et les caractères du bloc dateur « romains » sont remplacés par des caractères « bâtons », plus modernes et plus lisibles.



A1b du 1<sup>er</sup> janvier 1887 d'Annecy

Par conséquent, à partir de 1885, le bureau central fournit des caractères en bâtons pour les blocs dateurs des T18 et A1 en service dans les bureaux de recette, mais pas pour tous les bureaux. En Haute Savoie et en Indre et Loire, par exemple, il fallut attendre le 1<sup>er</sup> janvier 1887 pour obtenir des caractères en bâtons.

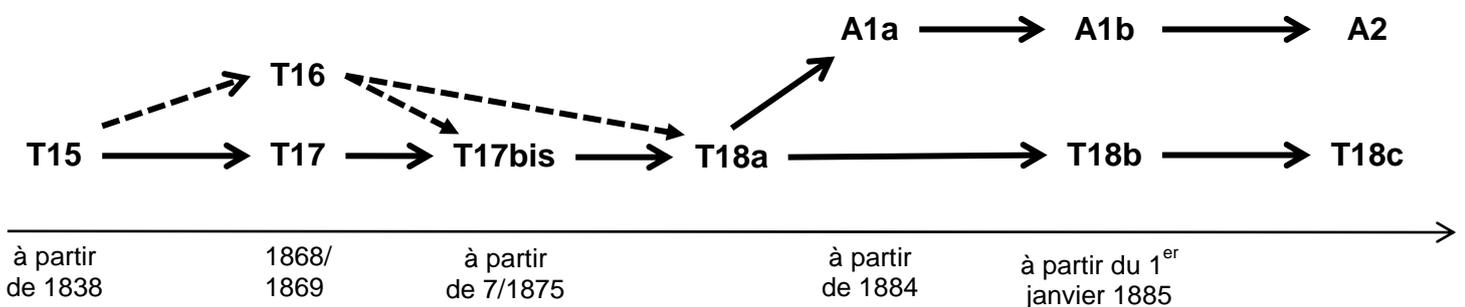
Alors, avant le 1<sup>er</sup> janvier 1885, les timbres T18 et A1 ont toujours un bloc dateur en caractères romains (sous-type T18a et A1a). Mais après la fourniture des caractères en bâtons, le bloc dateur est en caractères mixtes (sous-type T18b et A1b), parce qu'il y a toujours une disponibilité locale des noms du mois en caractères romains, mais maintenant ils manquent les chiffres du millésime en caractères romains. Donc, on trouve des blocs dateurs en caractères mixtes soit pour les T18, soit pour les A1.



A1a de Chinon (Indre et Loire)

A1b de Chinon (Indre et Loire)

Théoriquement, par l'introduction des caractères en bâtons, le A1a et le T18a purent être remplacés directement par le A2 et le T18c, mais la plupart des petits ou moyens bureaux de recette continuèrent d'utiliser des caractères romains pour les noms de mois et les chiffres de jour et de levée. Soit ces caractères n'étaient pas encore abimés, donc toujours utilisables (économie oblige !), soit le bureau central du matériel a rencontré des difficultés pour approvisionner la totalité des bureaux en caractères bâtons ; je ne connais pas la réponse.



*Chronologie des timbres à date : du T15 au T18c et A2. Ce schéma montre des séquences idéalisées.*

La figure ci-dessus montre la chronologie idéalisée de l'usage des timbres à date d'un bureau de recette qui disposait soit d'un T16 et d'un T17 ou seulement d'un T17. La situation des bureaux qui ne disposaient qu'un T16 seul put être différente. Le T16 de ces bureaux est parfois directement remplacé par le T18. Le bureau de recette de Thônes (Haute Savoie) en est

un exemple : L'utilisation du T16 est connue jusqu'à mai 1877, l'utilisation du T18a à partir de juin 1877, et un T17bis n'est plus utilisé après cette date. Au contraire, dans le bureau d'Azay-le-Rideau (Indre et Loire), le T17bis est connu d'août 1876 à octobre 1879 et le T18 n'est pas connu avant mai 1880. Ici, le T17bis a directement remplacé le T16, connu jusqu'à août/1875.

A partir de 1884, la situation dans un bureau spécifique était parfois même plus complexe que présentée par la chronologie idéalisée : Nous avons déjà vu l'utilisation parallèle du T18 avec le A1/A2. En plus, il y a aussi eu des utilisations parallèles des T18b et T18c ainsi que des A1b et A2 ce que montre le tableau ci-dessous qui donne quelques exemples pour les dernières dates connues de l'emploi des T18b et A1b et les premières dates connues des T18c et A2.

|                    |                | T18b                 | A1b     | T18c                 | A2      |
|--------------------|----------------|----------------------|---------|----------------------|---------|
| Bureau             | Département    | dernière date connue |         | première date connue |         |
| Alby-s-Chéran      | Haute Savoie   | ?                    | 01/1901 | ?                    | 07/1887 |
| Annecy             | Haute Savoie   | 11/1893              | 05/1899 | 07/1891              | 12/1891 |
| Chinon             | Indre et Loire | ?                    | 05/1890 | ?                    | 01/1890 |
| Sainte-Maure-de-T. | Indre et Loire | 12/1889              | ?       | 9/1887               | 12/1896 |

La lettre de Chambéry ci-dessous donne une autre preuve.



Lettre simple de Chambéry pour Turin / Italie affranchie par le type Sage (n° 97a avec bord inter-panneau, noir sur rose foncé, 25c, tarif du 1<sup>er</sup> mai 1878), oblitérée et marquée par la **machine Daguin avec deux timbres à date différents (à gauche A1b et à droite A2)**, 7<sup>E</sup> levée du 9 janvier 1889.

Ces exemples montrent très clairement que dans beaucoup de bureaux de recette les T18b et T18c ainsi que les A1b et A2 ont été utilisés en parallèle. Pourtant on peut constater deux règles :

- a) Si un timbre A1 ou A2 a été introduit, le T18 devint timbre à date de réserve.
- b) Si on regarde la totalité du courrier d'un bureau spécifique, on note bien que l'utilisation des T18b et des A1b devient de plus en plus rare au cours du temps tandis que l'utilisation des T18c et des A2 devient de plus en plus commune au cours du temps. L'explication de ce phénomène est simple : Le bureau central a cessé de fournir des caractères en romains, et ceux-ci s'abimèrent au cours du temps et ne furent plus utilisables.

Alors, l'initiative du bureau central du matériel de 1884 pour améliorer la lisibilité de la datation postale et moderniser l'apparence des timbres à date était bonne et belle, mais la mise en œuvre dans les petits et moyens bureaux (plus loin de Paris) était une autre chose : Pour la plupart des postiers locaux les critères économiques l'emportaient sur ceux du marketing, c.à.d. la lisibilité et modernité des timbres à date.

#### **4. Littérature.**

Chevalier, Jean : Les Cachets à Date aux Types 11-12-13-14-15 (1829 – 1869), Paris 1995.

Domenech, Michel : Marques Postales et Oblitérations de Savoie des Origines à 1876, Chambéry, 1966.

Langlois, M., et Gilbert, G.: Catalogue des estampilles et marques postales d'Alsace et de Lorraine 1698 à 1870. Yvert & C<sup>ie</sup>, Amiens, 1937.

Lautier, André : Nomenclature des cachets à date manuels postérieurs aux types 18 & 25, 1884-1969, Le Havre, 1984.

Mathieu, Armand : Cachets à Date de France sur Type Sage, Nice, 1976.

Pothion, Jean : l'Oblitération française (initiation), Paris 1964.